

Extrait du registre
des délibérations de la Commune de LIMEUX
séance du 20/09/2021

L' an 2021 et le 20 Septembre à 18 heures 45 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi, au centre socioculturel, afin de respecter les règles sanitaires en vigueur face à l'épidémie de COVID 19, sous la présidence de M YVON Julien, maire, en session ordinaire.

Présents : M. YVON Julien, Maire, Mmes : KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, PACCIARELLI Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, RAYMOND Philippe, ROTINAT Julien

Absent(s) : M. PILORGET Franck

Excusé(s) : Mme DELAGE Elodie, MM : FAILLOT Benoit, GRESSETTE Romain

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 7

Date de la convocation : 13/09/2021

Date d'affichage : 13/09/2021

Secrétaire de séance : MOREL Angélique

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 mai 2021 est adopté à l'unanimité

DELIBERATIONS

- Motion de la Fédération nationale des Communes forestières : à l'unanimité le Conseil municipal vote favorablement cette motion en exigeant le retrait de la contribution complémentaire des Communes forestières, la révision complète du contrat Etat-ONF 2021-2025, et demande que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises, et qu'un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face soit fait.

- Choix des garants affouages 2021-2022 : Il est nécessaires de désigner des garants qui seront habilités conformément à l'article L243-1 du Code Forestier à assurer la surveillance des coupes et à veiller au respect des clauses et consignes, le Conseil municipal à l'unanimité désigne comme garants :

- Mr ROTINAT Julien
- Mr MOREL Thierry
- Mr LOUIS Jean-Pierre

- Modification de l'acte constitutif de la régie du CSC : depuis plusieurs années les recettes perçues pour la location de la salle des fêtes communale sont réglées uniquement par chèques. Après concertation avec le Trésorier de la commune il apparaît nécessaire de modifier l'acte constitutif de la régie comme suit :
- l'encaissement de la location de la salle des fêtes se fera uniquement par chèque. Le paiement en numéraire ne sera plus accepté. Le Conseil municipal à l'unanimité accepte cette modification et autorise Monsieur le Maire à modifier l'acte constitutif de la régie.

INFORMATIONS DIVERSES

- Mr Touzet de l'ONF est intervenu en début de séance afin de nous présenter le fonctionnement de notre forêt communale en partenariat avec l'ONF. Notre forêt d'une surface de 43.5ha est gérée de façon pluriannuelle, incluant programme des coupes, programme des travaux, surveillance générale et relation commune/ONF.
- Travaux mairie : les travaux sont terminés pour un coût total de 40680.68€. Les subventions vont être demandées soit DETR : 12779.00€, Département : 3194.86€ et Fonds de concours de le CDC : 6389.71€. Le reste à charge de la commune s'élève à 18317.11€.
- Travaux enherbement cimetière : nous avons saisi le tribunal judiciaire de Bourges pour injonction de faire à l'entreprise avec laquelle nous avons signé un devis en décembre 2018. Les travaux ont ainsi commencé fin août 2021. La fin des travaux devrait intervenir prochainement.
- Adressage : finalisation des commandes de poteaux et plaques de rue, les numéros sont commandés. Préparation des autorisations de voirie relatives à la pose des poteaux.
- Commission de décoration de Noël : suite aux retours positifs des décorations de Noël de l'an passé, la mise en place d'une commission de 5 à 6 personnes est proposée : se proposent : Philippe Raymond, Sylvia Kubler et Bastien Beugin-Fleurant.
- Enquête publique chemin du Rouzeau : l'enquête publique en vue de l'aliénation du chemin du Rouzeau se déroulera du 08/10/21 au 29/10/21.

QUESTIONS DIVERSES

- Bastien Beugin-Fleurant demande s'il serait possible de faire élaguer les arbres du lotissement. Un devis sera demandé.
- Sylvia Kübler demande comment avancent les travaux d'installation de la fibre. Le dossier avance, la société Axione programme les travaux.
- Philippe Raymond souligne que sur la place de la mairie, les véhicules ne se garent pas souvent sur les places enherbées, et demande si une signalisation pourrait être faite dans ce sens.

La séance est levée à 21h00.